

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 09 septembre à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. Serge FAYET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation : 03/09/2019

Présents : DUCOURET Dominique, GIRARD-PUPIN Fanny, GOUILLARDON Séverine, PERI Sandrine, BONNOT Marc, FAYET Serge, LESUEUR Thierry.

Absents : GARNIER Anne-Marie (pouvoir M. BONNOT), GIRARD Michel (pouvoir Mme DUCOURET).

Secrétaire de séance : Mme Dominique DUCOURET.

Le compte-rendu du précédent conseil en date du 01/07/2019 est approuvé à l'unanimité.

1- DÉLIBÉRATIONS

N° 48/2019 - CCTDM - Convention Territoriale Globale (CTG)

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;

Vu la convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) ;

Considérant la volonté de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme (CAF) et la commune de St-Victor-Meix de signer une Convention Territoriale Globale (CTG) ;

La CTG est un nouvel outil contractuel porté par la CAF qui a pour objet de favoriser la territorialisation de l'offre globale de service de la branche Famille en cohérence avec les politiques locales.

Le plan d'actions, annexé à cette convention, a été élaboré suite :

- À une étude d'opportunité sur la création d'un Centre Social ou d'un Etablissement de Vie Sociale (EVS)
- Au diagnostic réalisé sur la politique petite enfance, enfance et jeunesse du territoire et qui a associé le plus largement possible les usagers et les professionnels des secteurs concernés dont les principaux partenaires de la collectivité.

Il propose 5 axes de développement pour la période 2019-2022 :

Axe 1 : Diversifier, améliorer et adapter l'offre d'accueil petite enfance en phase avec les besoins des familles et respectant un maillage équilibré des structures sur le territoire

Axe 2 : Une offre de loisirs ancrée dans son territoire

Axe 3 : Développer et élargir l'offre en direction des adolescents

Axe 4 : Accompagnement à la parentalité, un soutien à la parentalité plus visible et plus adapté

Axe 5 : Animation de la vie sociale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la convention territoriale 2019-2022,

AUTORISE le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

N° 49/2019 - CCTDM - Rapport d'activité 2018

M. le Maire rappelle que la réalisation d'un rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI d'adresser annuellement, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes.

Le Maire doit en donner communication au conseil municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de la Communauté de Communes sont entendus.

Le rapport d'activité 2018 de la CCTDM ayant été communiqué à M. le Maire par courrier reçu le 19 août 2019, M. le Maire et Mme GOUILLARDON Séverine, délégués à la CCTDM, rappellent son contenu (document transmis par mail le 20 août 2019 à l'ensemble des membres du conseil municipal).

Le conseil municipal prend acte.

N° 50/2019 - Désignation des délégués au Comité Syndical de Ciné Parc

Vu la délibération du conseil municipal n° 3/2019 du 06/02/2019 portant désignation des délégués de la commune de Saint-Victor-Montvianeix au Comité Syndical de Ciné Parc ;

Considérant la démission de M. BLIN Stéphane ;

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de désigner un nouveau délégué titulaire pour siéger au Comité Syndical de Ciné Parc, en remplacement de M. BLIN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

CONFIRME les désignations suivantes :

Délégué titulaire : Mme Anne-Marie GARNIER

Délégués suppléants : Mmes Christiane BOST et GIRARD-PUPIN Fanny.

DESIGNE Serge FAYET, comme second délégué titulaire, pour siéger au Comité Syndical de Ciné Parc.

PRECISE que la délibération n° 3/2019 du 06/02/2019 désignant les délégués au Comité Syndical de Ciné Parc est caduque de fait.

N° 51/2019 - Désignation d'un délégué auprès du Syndicat d'Exploitation Informatique du Pays Thiernois (SEIPT)

Vu la délibération du conseil municipal n° 17/2014 du 04/04/2014 portant désignation d'un délégué de la commune de Saint-Victor-Montvianeix au Syndicat d'Exploitation Informatique du Pays Thiernois (SEIPT) ;

Considérant la démission de M. BLIN Stéphane ;

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de désigner un nouveau délégué titulaire pour siéger au SEIPT, en remplacement de M. BLIN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE Fanny GIRARD-PUPIN, comme délégué titulaire pour siéger au Syndicat d'Exploitation Informatique du Pays Thiernois.

PRECISE que la délibération n° 17/2014 du 04/04/2014 désignant un délégué au SEIPT est caduque de fait.

2- QUESTIONS DIVERSES

1/ Information/Communication

- Site internet. *En cours de réalisation.*
- Ptit Journal n° 64. *Distribution prévue début octobre.*
- Orange mail du 29 août 2019
- Date prochaine réunion : *lundi 23 septembre 2019 à 19h30*

2/ Eau/Assainissement/Captages

- Date prochaine réunion. *Néant*

3/ Aménagement du territoire/Boisement

- Travaux de sécurisation dans le bourg - Amendes de Police. *La Commission permanente du conseil général a attribué une aide financière de 7 500 € pour ce projet.*
- Déchets ménagers/bacs collectifs. *Prochaine réunion mercredi 18 septembre à 9h30.*
- RDV avec M. Guionin le 04/06/2019. *Vu.*
- Date prochaine réunion : *lundi 16 ou mardi 17 septembre 2019*

4/ Bâtiments/Cimetière

- La Grange, réunions du 15 juillet et du 20 août. *Des devis ont été demandés pour la réalisation des travaux nécessaires à la levée de l'avis défavorable de la commission de sécurité :*

1- L'entreprise Girard a été retenue pour un montant de 589,20 € TTC pour le remplacement de la fermeture à clé (barillet) par un bouton moleté et l'équipement de la porte coupe-feu donnant dans le local à risque (réserve) d'un ferme porte.

2- L'entreprise Gourcy a été retenue pour un montant de 763.92 € TTC pour la mise en place d'un balisage de la porte depuis la salle et d'un balisage (BAES) anti panique d'ambiance dans la salle.

Les entreprises doivent réaliser ces travaux d'ici fin septembre.

- Garage Saint-André - Subvention Région AURA et permis de construire. La Région a décidé d'attribuer une subvention de 30 000 € à la commune pour ce projet. L'arrêté de permis de construire sera délivré d'ici la fin de la semaine.

- La Grange - Travaux murs intérieurs. *Les travaux ont été bien réalisés et dans les délais.*

- Date prochaine réunion. *Néant.*

5/ Voirie/Signalisation

- Date prochaine réunion. *Jeudi 19 septembre 2019 à 20h.*

6/ Animation/Tourisme/Culture

- Concerts de Vollore. *Cette année environ 150 personnes se sont déplacées.*

- Concert « Rêveries à Saint-Victor-Montvianeix ». *C'est une première édition pour laquelle une cinquantaine de personnes se sont déplacées. L'association souhaite faire de ce concert un rendez-vous annuel. M. le Maire doit les contacter pour convenir de dates pour 2020.*

- Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre. *Thème : Poteries et faïences d'Auvergne.*

- Date prochaine réunion. *Néant.*

7/ Matériel roulant/Petit matériel

- Date prochaine réunion. *Jeudi 19 septembre 2019 à 21h.*

8/ Intercommunalité

- PLH 2020-2026 : Document d'orientation

- Date prochaines réunions :

• *Bureau communautaire.* Jeudi 12 septembre 2019, 17h à 18h ; jeudi 26 septembre 2019, 12h à 15h30 ; jeudi 17 octobre 2019, 12h à 15h30.

• *Conférence des Maires.* Jeudi 10 octobre 2019 à 18h30

• *Conseil communautaire.* Jeudi 12 septembre 2019 à 18h30

9/ Divers

- Démissions MM. BLIN et RODIER. *Vu.*

- Date prochaine réunion de Bureau. *Jeudi 26 septembre 2019 à 19h30.*

- Date prochain conseil municipal. *Lundi 07 octobre 2019 à 19h30.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45